Haiti Media Assistance and Civic Education Program (RAMAK)
Creative Associates International INC

Civic Education Training Jacmel
February 17-21, 2003

Prepared for: USAID/Haiti
Contract No: OUT-AEP-I-00-00019-00
Task Order No: 800

INTRODUCTION

Dans le cadre de son programme d'appui aux Radios Communautaires en Haïti, le RAMAK a mis en oeuvre une série de séminaires de formation sur l'Education Civique, les Techniques journalistiques et Production d'Emissions à l'intention des journalistes et cadres administratifs de ces stations.

C'est dans cette dynamique que s'est tenue du 17 au 21 février 2003, à Jacmel/Hôtel Cyvadier, un second séminaire au profit des journalistes des radios communautaires venant des départements de l'Ouest, du Sud et du Sud-Est.

Ce rapport présente une synthèse des moments forts du séminaire. Il traite des aspects suivants :

- Résultats des travaux en sous-groupes.
- Dynamique de groupe.
- Présentation du plan d'action des participants.
- Impressions des participants.
- Résultats de l'évaluation des participants.
- Résultats de l'évaluation du séminaire par les participants.

DEROULEMENT DU SEMINAIRE

Jour 1 : Lundi 17 février 2003

Module 1 : Rôle et fonctionnement de la Police

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 1 de Kadejak nan Ans Mari où la victime et sa maman viennent porter plainte au Commissariat de Anse Mari contre le présumé auteur du viol Maxo Morival. Cet épisode traite de la façon dont le Policier en chef l'Agent Pierre reçoit les plaintes de la victime.

Développement du module

Pour développer le Module 1 deux exercices étaient prévus :

- Un « Brainstorming »
- Ecoute active et travaux en sous-groupe.

1- Le « Brainstorming »

Cet exercice consistait à recueillir l'opinion ou encore la perception des participants sur le rôle et le fonctionnement de la Police. Pour ce faire le formateur laisse les participants en grand groupe et sur le tableau à feuille il écrit trois questions sur lesquelles ils devaient réagir. Les trois questions sont les suivantes :

1) ***Que savez-vous de l'institution policière ?***
2) ***Quel est son fonctionnement et son rôle ?***
3) ***Joue-t-elle bien son rôle ou encore désert-elle bien la population ?***

A l'issue de l'exercice les participants ont apporté plusieurs éléments de réponse :

- La Police est une institution qui est là pour protéger et servir la population
- Le rôle de la Police c'est de servir la population en protégeant la vie et les biens sans distinction.

- La police a sérieux problèmes dans son fonctionnement et l'on peut déterminer six (6) types de policier dans l'institution :

    1) Un policier qui sert et protège réellement la population.
    2) Un policier répressif.
    3) Un policier qui vit de rapines (Raketè).
    4) Un policier passif.
    5) Un policier politisé qui exécute les ordres politiques.
    6) Un policier qui fait fonction de Consultant.

A côté, de ces six types de policier, on retrouve les « Policiers chimères » qui sont pour la plus part des attachés de police (espion, informateur) et des hommes de mains politiques.

- La Police fait face aussi a un problème de hiérarchie dans son fonctionnement ce qui traduit une « grave crise d'autorité », on ne sait pas de quelle institution relève la tutelle de la Police. Est-ce du Ministère de la Justice ou de l'Exécutif. Mais tout laisse comprendre que la Police est sous l'emprise de l'Exécutif et c'est ce qui explique la non application des règlements intérieurs de la police.
- Le mauvais fonctionnement de la Police s'explique aussi par le mode de recrutement basé sur trois critères distincts :

    1) La militance par rapport à l'adhésion au Mouvement Lavalas ;
    2) La compétence sur la base de concours ;
    3) La recommandation sur la base d'accointances politique, amicale ou familiale.

- Le problème de fonctionnement de la police s'explique en partie par l'origine des policiers en terme de secteurs et par la formation qu'ils ont reçu centres de différents centres:

Origine :

. Secteur universitaire
. Secteur politique en terme de militance
. Secteur des réfugiés de Guantanamo qui ont constitué le Corps de Police intérimaire et qui ont ensuite intégré la Police Nationale

Centres de formation

. Des policiers formés aux Etats-Unis à Missouri et au Canada à Régina.
. Des policiers formés en Haïti à l'Académie de Police

NB : Il faut souligner que les éléments clefs du « Brainstorming » ont été l'identification des six (6) de policier et l'influence du Pouvoir Exécutif sur le fonctionnement de la Police Nationale.

2- Ecoute active et Travaux en sous-groupes

Cet exercice consistait à faire écouter l'épisode 1 aux participants et les répartit en suite en 5 sous-groupes pour les travaux de recherche. Il s'agissait pour les 5 sous-groupes de répondre à quatre questions concernant l'épisode 1 et le fonctionnement de la police.

1) Après avoir écouté l'épisode 1« Kadejak nan Ans Mari », en tant que journaliste quelles seront vos premières réactions ?

REPONSES DES GROUPES

Groupe 1	- Se rendre sur les lieux du viol. - Chercher à rencontrer la victime et l'accusé. - Chercher à connaître si le dossier est entre les mains de la Justice.
Groupe 2	- Chercher plus d'information.
Groupe 3	- Mener une enquête pour vérifier les informations
Groupe 4	- Mener une investigation sur l'acte qui a été commis.
Groupe 5	- Se rendre sur les lieux pour vérifier l'information

Réactions intergroupes sur les résultats :

La réponse du groupe 4 a soulevé des discussions sur l'utilisation du mot « investigation » certains pensent que le mot investigation convient à la police et à la justice et non aux journalistes car le journaliste n'investigue pas mais enquête et investigation à un caractère d'interrogatoire.

A ce moment Rommel Pierre un des deux formateurs, a intervenu pour établir la différence entre « enquête » et « investigation ». Les participants sont édifiés, mais certains pensent que le journaliste spécialisé en question juridique peut mener une investigation sur un cas affin de trouver la vérité.

2) Quelles seront vos démarches en vue de transmettre cette information de manière objective à la population?

REPONSES DES GROUPES

Groupe 1	- Rencontrer les deux parties à travers la réalisation d'un reportage objectif avant la diffusion de l'information à la population.
Groupe 2	- Se rendre vers les sources d'informations suivantes : . La victime. . L'accusé. . La Police. . Le témoin.
Groupe 3	- Rencontrer la victime, l'accusé et le témoin.
Groupe 4	- Rencontrer les concernés à savoir la victime, le témoin, l'accusé, la justice et la police.
Groupe 5	- Rencontrer la victime et les témoins. - Réaliser un reportage.

3) En vous servant des articles sélectionnés de la Constitution, du Règlement de Discipline Générale et du Code de Déontologie de la PNH, relevez le ou les parmi ces articles qui concernent l'attitude et le comportement de l'Agent de Police Pierre ?

REPONSES DES GROUPES

Groupe 1	***La Constitution :*** Article 273 : La police en tant qu'auxiliaire de la Justice recherche les contraventions, les délits et crimes commis en vue de la découverte et de l'arrestation de leurs auteurs. ***Le Code de Déontologie :*** Article 7: Le fonctionnaire de la Police nationale est loyal envers les institutions républicaines. Il est intègre et impartial ; il ne se départit de sa dignité en aucune circonstance Placé au service du public, le fonctionnaire de police se comporte envers celui-ci d'une manière exemplaire. Il a le respect absolu des personnes, quelles que soient leur nationalité ou leur origine leur condition sociale ou leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques.

Groupe 2	***Constitution :*** **Article 269.1** : Elle est créée pour la garantie de l'ordre public et la protection de la vie et des biens des citoyens. Son organisation et son mode de fonctionnement sont réglés par la loi. **Article 273** : La police en tant qu'auxiliaire de la Justice recherche les contraventions, les délits et crimes commis en vue de la découverte et de l'arrestation de leurs auteurs. *****Article 274** : Les agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions sont soumis à la responsabilité civile et pénale dans les formes et conditions prévues par la constitution et par la loi. ***Code de Déontologie policière :*** **Article 7** : Voir réponse du groupe 1. **Article 8** : Le fonctionnaire de la police nationale est tenu, même lorsqu'il n'est pas en service, d'intervenir de sa propre initiative pour porter assistance à toute personne en danger, de prévenir ou réprimer tout acte de nature à troubler l'ordre public et protéger l'individu et la collectivité contre les atteintes aux personnes et aux biens.
Groupe 3	***Code de Déontologie policière* :** **Article 1** : La Police Nationale concourt sur l'ensemble du territoire à la garantie des libertés et à la défense des Institutions de la République, au maintien de la paix et de l'ordre public et à la protection des personnes et des biens. **Article 2** : La Police Nationale s'acquitte de ses missions dans le respect de la constitution, des conventions internationales et des lois. *****Article 3** : La Police est ouverte à tout citoyen haïtien satisfaisant aux conditions fixées par des lois et règlements. **Article 6** : Tout manquement aux devoirs définis par le présent code expose son auteur à une sanction disciplinaire, sans préjudice, le cas échéant des peines prévues par la loi.
Groupe 4	***Constitution*** **Article 273** : Voir réponse du Groupe 2. ***Code de Déontologie policière*** **Article 7** : Voir réponse du groupe 1.
Groupe 5	***Constitution*** : **Article 269.1** : Voir réponse du groupe 2 ***Code de Déontologie policière* : Articles 1,2 et ***3** : Voir réponse du groupe 3

Réactions intergroupes sur les réponses :

Les participants des autres groupes ont critiqué la réponse du groupe 2 concernant l'article 274 de la constitution qui ne concernait pas l'Agent de Police Pierre. Les critiques vont aux groupes 3 et 5 sur l'article 3 du Code de Déontologie qui ne s'appliquait en la circonstance.

A la fin de la discussion le formateur Gracien Jean a intervenu pour faire la synthèse en soulignant les points communs des travaux et les articles de la Constitution et du Code de Déontologie qui correspondaient au cas de l'Agent Pierre.

Constitution : ***Code de Déontologie Policière***

Articles : 269,1, 273 Articles : 1, 2, , 6 , 7 et 8

4) En vue de prévenir ou de réagir contre de tels agissements de l'Agent de Police Pierre, qu'envisageriez- vous comme action civique ?

a) En tant que journaliste.

b) En tant que simple citoyen.

c) Autre secteur que vous pourrez impliquer dans l'action civique.

REPONSES DES GROUPES

Groupe 1	a)Réaliser quelques émissions sur le rôle et le fonctionnement de la police ; Le comportement de la police ; Relation Police et Population ; b)Comme citoyen : C'est d'aider la victime à obtenir justice ; c) Solidarité Fanm Ayisyen (SOFA, une organisation haïtienne de défense de droits des femmes) – Ministère de la Justice - La presse - Kay Fanm (une organisation haïtienne de défense de droits des femmes) – Rezo Fanm Radyo Kominotè Ayisyen (REFRAKA/ Réseau des Femmes des Radios Communautaire) – Direction Générale de la de la Police Nationale – L'église.
Groupe 2	a)Réaliser des émissions et reportage sur le rôle de la police. Eduquer la population sur ses droits et devoirs b) Accompagner la victime au près de la Justice. Sensibiliser et Mobiliser la population sur ce mauvais acte. Encourager les femmes à s'organiser pour combattre cet acte. c) L'église – L'Ecole – Organisation de défense des droits humains – Organisation de jeunes – Organisations paysannes – Organisation de défense des droits de l'enfant - Ministère des Affaires Sociales – Ministère de la Justice – Ministère à la Condition Féminine.

Groupe 3	a)Réaliser des émissions de sensibilisation contre la violence exercée sur les femmes. b)Opiner et participer dans diverses activités de sensibilisation contre de tel acte. c) Organisation de défense des droits humains – Autorités locales - L'église.
Groupe 4	a)Dénoncer cet acte et sensibiliser les citoyens b)Participer à tout mouvement qui vise à freiner cette pratique c) L'église – Justice et Paix - Tout groupe qui défend les droits humains.
Groupe 5	a)Sensibiliser la population. b)Participer à toute activité de défense des droits humains. c)Dénoncer et motiver la population

Commentaires des participants :

Sur le module 1 les participants n'avaient pas de commentaires par contre ils n'étaient pas d'accord dans un premier temps avec l'épisode 1 de Kadejak nan Ans Mari car ils ne voyaient pas la présentation du dossier à la Justice par la victime dès le premier épisode. A ce moment les deux formateurs ont intervenu aux participants pour les expliquer ce que c'est que un feuilleton et qu'il fallait attendre le déroulement des douze épisodes pour savoir si le dossier n'était pas présenter à la Justice.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Module 2 : Rôle et fonctionnement de la Justice.

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 2 de Kadejak nan Ans Mari où la victime Mesya avec le soutien de Maître Jacques commencent à introduire le dossier sur le chemin de la Justice. Cet épisode traite de la lenteur de la Justice et de l'influence des notables politiques comme Madame Morival sur la Justice.

Développement du module

Pour développer le Module 2 les formateurs ont procédé l'exercice suivant :

Ecoute active
Tour de table

Il s'agit dans cet exercice de laisser les participants en grand groupe. Tout d'abord les participants sont invités à faire l'audition de l'épisode 2 « Kadejak nan Ans Mari ».

Après l'audition de l'épisode, le formateur invite les participants à faire le « Tour de table » en demandant à chaque participant d'intervenir sur le sujet de manière concise et précise sans être interrompu.

L'exercice s'est déroulé autour de deux questions :

1) Quelles sont les failles de l'appareil judiciaire avez-vous relevées dans cet épisode ? Sont-elles similaires à celles que vous avez pu relever dans votre communauté ?

Réponses :

- Irresponsabilité du juge.
- Lenteur dans les décisions.
- Influence politique de grands notables.
- Corruption des autorités judiciaires par les notables politiques.
- Partialité en terme de la primauté de l'homme sur la femme.
- L'absentéisme des juges.
- Politisation de l'appareil judiciaire.
- Absence de conscience professionnelle.

2) D'après vous, quels sont les meilleurs moyens d'action civique qu'on peut envisager en vue d'améliorer le bon fonctionnement de l'appareil judiciaire. ?

Réponses

- Réaliser des émissions sur le fonctionnement de la Justice.
- Eduquer la population.

Commentaires des participants :

Ils ont repris les mêmes discussions sur l'introduction de l'affaire en justice. Et à nouveau les deux formateurs Rommel et Gracien ont intervenu pour les expliquer l'importance des séquences dans les épisodes.

Remarques :

Il faut souligner que les participants avaient abordé les questions techniques en terme d'assistance du RAMAK aux radios communautaires et que la diffusion du feuilleton était liée au contrat avec RAMAK. Les éclaircissements étaient exigés par les participants comme conditions de poursuivre avec le séminaire. A ce moment nous avons du laisser les participants exprimer leurs inquiétudes à ce sujet et ensuite les rassurer que Yves Marie allait venir pour apporter la lumière et les précisions qu'il faut.

Compte tenu de la durée de la discussion le module 3 n'a pu être abordé le même jour.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@

JOUR 2 : Mardi 18 février 2003

Module 3 : Transparence dans la prise de décisions de l'Etat.

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 3 de Kadejak nan Ans Mari où la victime Mesya demande au Juge de la transparence dans la conduite du dossier et qu'il doit le tenir informer des démarches. Cet épisode traite de l'importance de la transparence dans la prise de décisions des autorités étatiques.

Développement du module

Ce module a été développé à travers deux exercices :

- Travaux en sous-groupe : « Le choix de la décision »
- Ecoute active et Tour de table.

1- Le choix de la décision

Il s'agit dans cet exercice de confronter les participants à la nature et aux conséquences des décisions qu'ils prennent dans leur vie professionnelle en tant que responsable. Pour ce faire les participants sont répartis en cinq (5) sous-groupes.

Les sous-groupes devaient travailler sur le texte suivant :

Texte

Le choix de la décision

Vous êtes le Directeur de la salle des nouvelles de Radio Flanbo, une personne vient de vous informer qu'un journaliste a été brutalisé et arrêté par des individus non identifiés lors du reportage d'une manifestation organisée contre les autorités locales. Mais l'identité du journaliste n'a pas été rapportée ni le nom de la station pour qui il faisait le reportage. Etant donné que vous savez que la situation de la presse est très fragile dans cette conjoncture vous avez le choix de diffuser l'information dans le journal en ce moment même ou sous la rubrique « ***Enfo tou cho tou kwit de la demi*** ». Cependant vous devez laisser la station avant la fin de ce journal. Quelle décision prendrez-vous dans ce cas ?

Trois décisions se présentent à vous. Laquelle choisirez- vous à 5 minutes de la fin du journal ?

1) Donner l'information à l'équipe des nouvelles pour vérifications aux fins de diffusion à la rubrique de la demi ?

2) Remettre l'information telle qu'elle au journaliste en onde actuellement.

3) Garder l'information en suspend vu que vous n'aurez pas le temps de la vérifier ?

Résultats des travaux en sous-groupes

Groupes	Choix
Groupe 1	3) Garder l'information en suspend vu que vous n'aurez pas le temps de la vérifier.
Groupe 2	1) Donner l'information à l'équipe des nouvelles pour vérifications aux fins de diffusion à la rubrique de la demi.
Groupe 3	3) Garder l'information en suspend vu que vous n'aurez pas le temps de la vérifier.
Groupe 4	1) Donner l'information à l'équipe des nouvelles pour vérifications aux fins de diffusion à la rubrique de la demi.
Groupe 5	1) Donner l'information à l'équipe des nouvelles pour vérifications aux fins de diffusion à la rubrique de la demi.

Immédiatement après le formateur demande aux participants de regagner la grande salle car ils devaient présenter le travail et faire des commentaires en plénière après l'audition de l'épisode 3.

Réactions des participants :

Après l'audition de l'épisode 3 le formateur demande à chaque groupe de présente son rapport et ensuite faire les commentaires.

Les participants ont surtout réagi sur le troisième choix qui les a divisés un peu, car les groupes 1 et 3 se mettaient à la défensive et pour défendre leur position ils avançaient les arguments :

- La réalité des Radios Communautaires qui en grande majorité n'ont pas d'équipe de salle des nouvelles. Ce qui ne justifie pas le premier choix.
- Le contexte politique du texte, ce qui explique le troisième choix en terme de responsabilité personnelle du Directeur de la Salle des Nouvelles.

Les trois autres groupes à savoir 2, 4 et 5 estiment que leur choix étaient légitimes car il s'agissait de faire le choix suivant le texte et non suivant des éléments hors de la réalité du texte. Pour eux du point d'un choix ou encore d'une décision transparente c'est le choix 1 qui convient.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Module 4 : Société civile : Sa structure et son rôle.

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 4 de Kadejak nan Ans Mari où la victime Mesya cherche à obtenir l'appui des différents groupes de la société civile pour poursuivre Maxo Rival le présumé auteur du viol. Cet épisode fait ressortir l'importance de la mobilisation citoyenne et surtout du rôle que peut jouer la société civile contre l'impunité..

Développement du module

Ce module a été développé à travers deux exercices :

- « Brainstorming»
- Ecoute active et Simulation.

1- Brainstorming

Cet exercice consistait à recueillir l'information ou encore la perception des participants sur la société civile.. Pour ce faire le formateur laisse les participants en grand groupe et sur le tableau à feuille il écrit trois questions sur lesquelles ils devaient réagir. Les trois questions sont les suivantes :

1- **Que savez-vous de la société civile ?**
2- **Quelles sont ses composantes ?**
3- **Quel est son rôle ?**

<u>Résultats du « Brainstorming »</u>

- La société civile est l'ensemble des organisations, institutions et des personnes qui ne sont pas engagées dans les affaires de l'Etat.

- C'est un secteur qui ne pas doit pas prendre des positions ni pour ni contre. C'est un juge.

- C'est l'ensemble des groupes organisés de la société tels les syndicats, les associations paysannes, les partis politiques, les Mairies les Conseils d'Administration Section Communale (CASEC), les grands commerçants et les industriels.

Au cours de ce brainstorming un participant a intervenu pour faire une démonstration sur les interactions de la société civile

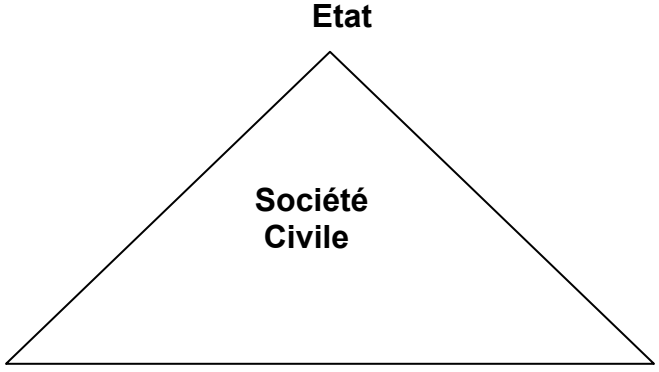

A la fin de l'exercice, le formateur Gracien Jean intervient pour faire la synthèse tout en apportant des clarifications sur la place des partis politiques qui jouent un rôle ambivalent.

La société civile constitue l'ensemble des organisations/institutions (groupements, associations socioprofessionnelles, médias, syndicats, partis politiques) qui poursuivent des intérêts collectifs ou particuliers et ne sont pas impliqués directement dans la gestion des affaires de l'Etat.

2- Ecoute Active et Simulation.

Cet exercice qui consistait à faire écouter aux participants l'épisode 4 et ensuite demander à deux participants de se porter volontaires pour la simulation.

Les deux participants devaient simuler une émission sur la société civile tout en tenant compte des faits recueillis dans l'épisode 4. L'émission doit se faire en studio, en direct et ouverte au public pour les questions. Pour ce faire, un participant simule le journaliste et l'autre l'invité.

Les autres participants ont simulé les auditeurs qui allaient appeler au téléphone pour participer à l'émission.

Pour créer l'ambiance radiophonique, le formateur se sert deux chaises et une petite table camouflées par le tableau à feuille pour donner l'aspect de studio et surtout pour empêcher aux autres participants d'influencer le déroulement de l'émission.

Et le formateur Gracien Jean joue le rôle de téléphone pour annoncer le journaliste qu'il y a un auditeur ou une auditrice en ligne, et Rommel le metteur en onde.

Déroulement de l'exercice

Les deux participants prennent siège en studio et celui qui simule le journaliste demande au metteur en onde de faire rouler le jingle « Kadejak nan Ans Mari »

Après avoir faire rouler le jingle, le journaliste introduit l'émission puis présente l'invité, puis fait une petite coupure musicale avec le jingle. Immédiatement après il demande à l'invité d'intervenir en lui posant une question :

Journaliste : ***Pouvez-vous dire pour la population ce que c'est que la société civile ?***

L'invité : *L'ensemble des citoyens qui composent la société et qui s'associent sur la base des principes de droits et de devoirs comme les groupes de femmes, paysans les partis politiques etc.*

Il faut souligner que le début de l'émission s'est déroulé uniquement sur la société civile sans la liée aux faits de Kadejak nan Ans Mari. Cependant un auditeur et une auditrice ont appelé pour faire référence aux faits de Kadejak nan Ans Mari

L'auditeur : ***Comment voyez-vous la situation à Ans Mari surtout Madame Morival qui a offert 10.000 à la famille de Mesya pour cacher l'affaire de Kadejak ?***

L'auditrice : ***Concernant la question de Ans Mari, la façon dont le juge et le policier parlent, est un droit de violer une femme ?***

L'invité : *Le viol est un crime qui est puni par la loi haïtienne. En ce sens il revient à la société civile de s'organiser et de se mobiliser contre de tel acte.*

Commentaires des participants :

Les participants pensent que le journaliste devait lier l'émission dès le départ avec la question de viol à Ans Mari. Ils estiment que le journaliste avait du mal à se souvenir du nom de l'invité.

Il y a une grande discussion sur le fait que le journaliste avait présenté des excuses aux auditeurs lorsque le metteur en onde avait raté la diffusion du jingle.

Certains participants qu'il ne fallait pas s'excuser car cela en met en jeu directement la compétence de l'opérateur, d'autres ont pensé le contraire et qu'il n'y a pas du mal à s'excuser.

A ce moment le formateur Rommel intervient pour dire que c'est normal en tant que journaliste de s'excuser auprès de l'auditoire s'il y a un problème au cours d'une émission.

Remarques : Il faut souligner que la confiance était rétablie définitivement sur le fondement du feuilleton et que les participants avaient compris qu'il fallait le déroulement du feuilleton jusqu'à la fin avant de tirer des conclusions.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Module 5 : Conséquences de la corruption sur le fonctionnement de l'Etat.

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 5 de Kadejak nan Ans Mari où Madame Morival la mère de Maxo Morival, le présumé auteur du viol, tente par tous les moyens de corrompre le Juge et le Policier Pierre. Cet épisode fait ressortir la nécessité de combattre la corruption sous toutes ses formes.

Développement du module

Ce module a été développé à travers un exercice :

Ecoute active et reportage

Cet exercice consistait à faire écouter aux participants l'épisode 5 et ensuite les répartir par radio dont 9 pour qu'ils réalisent un reportage sur les faits relatifs à la corruption recueillis dans l'épisode ou sur un cas similaire puisé dans leur communauté respective.

Résultats des travaux

Des neuf textes celui de Radio Echo 2000 est plus près du travail demandé :

A partir de l'épisode 5, faites un reportage ou vous ferez ressortir la corruption pour le public.

Radio Echo 2000

Reportage

Trois jours après le scandale de viol perpétré par Maxo Morival sur la fille d'Elisane, Mesia âgée de 18 ans, les organisations de la société civile de Ans Mari se mobilise pour soutenir Mesia contre toute magouille que veulent faire la justice et la police refusant d'assumer leur responsabilité. Une situation qui sème le trouble danse la localité surtout après une série d'informations qui veulent faire croire que la famille Morival aurait disposé de l'argent pour étouffer l'affaire.

D'après la victime qui souffre jusqu'à présent alors que le présumé coupable n'est pas encore mis en arrestation malgré qu'il y a flagrant délit, Il semblerait que la mère de Maxo aurait offert 10.000 gourdes à la victime pour faire taire l'affaire.

D'un autre côté, au cours d'une causerie que Echo 2000 a eu avec quelques organisations qui soutiennent la cause de Mesia, il semblerait que l'Agent Pierre qui ne décide de procéder à l'arrestation de Maxo Morival, continuerait de fréquenter très souvent la maison Morival après l'acte.

Orelien pour sa part que Mesia a cité son nom comme étant un témoin, aurait la peur de témoigner parcequ'il reçoit des pressions provenant non seulement des partisans de Madame Morival mais aussi de sa femme.

Nous rappelons que ce n'est pas le premier dossier qui traîne par-devant les tribunaux d'Ans Mari à côté d'autres qui ont étouffé à coup de dollars verts.

Guir Dicette
Pour Radio Echo 2000.

Commentaires des participants

Les participants n'ont pas eu de grands commentaires sinon qu'ils attendaient sur leur travail ceux de Rommel comme étant un spécialiste dans le domaine journalistique.

Rommel a fait une intervention en se servant de l'illustration suivante :

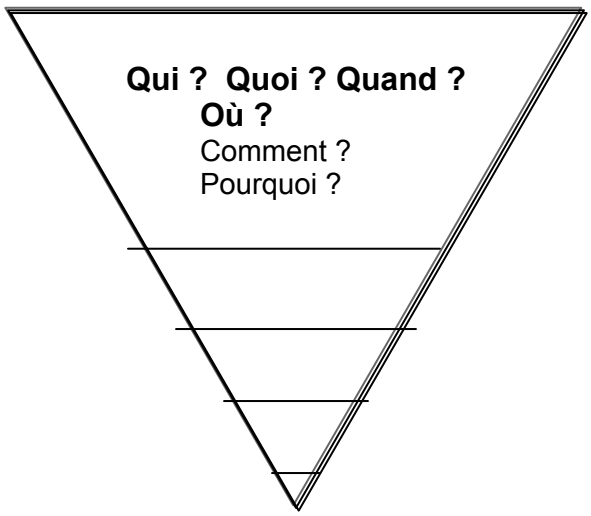

Par cette illustration il voulait montrer aux participants la nécessité de poser toujours ces trois questions fondamentales et à la rigueur cinq pour réussir un reportage.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Module 6 : Droits et responsabilités du citoyen et de la citoyenne.

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 6 de Kadejak nan Ans Mari où la victime Mesya fait ressortir sa responsabilité en tant que citoyenne lutter jusqu'au bout pour avoir justice. Cet épisode fait ressortir qu'il est un doit et une responsabilité des citoyens de réclamer justice.

Développement du module

Ce module a été développé à travers un exercice:

Ecoute active et Travaux en sous-groupe.

Cet exercice à consistait à faire écouter aux participants l'épisode 6 et ensuite les répartir en cinq sous-groupes pour travailler sur trois questions.

1- En quoi l'épisode 6 fait ressortir les notions de droits et devoirs ?

REPONSES DES GROUPES

Groupe 1	Quand Aline s'adressait à son père le juge en lui disant de ne pas se laisser corrompre.
Groupe 2	Quand Orelien allait annoncer sa candidature pour la députation et que cette dernière lui a dit de ne pas être un citoyen responsable puisqu'il n'a pas voulu témoigner dans l'affaire du Viol de Maxo sur Mesia.
Groupe 3	Quand Aline s'adressait à son papa, le Juge. La conversation entre les deux policiers Aline et Pierre. Quand les jeunes reprochaient à Orelien, de ne pas vouloir témoigner. Quand Mesia à claquer la porte au visage de Ti Renal avec l'argent de Madame Morival. Les leçons de Bwa Pi wo.
Groupe 4	Sur la nécessité pour les citoyens de parler quand leurs droits sont violés.
Groupe 5	Quand Aline parle au policier Pierre sur son rôle dans la Police.

2- Relevez dans l'épisode 6 là où il y a violation de droits et le manque de responsabilités des autorités.

REPONSES DES GROUPES

Groupe 1	Quand Aline demandait à son père, le Juge, de prendre sa responsabilité en tant qu'autorité qui est placée pour faire respecter les droits de la personne.
Groupe 2	La conversation entre Aline et le juge où ce dernier fait ressortir sa faiblesse dans le dossier. La conversation de Madame Morival et Orelien le candidat. Quand Ti Renal a été apportée de l'Argent provenant de Madame Morival, à Mesia la victime. La conversation entre Aline et l'Agent Pierre où ce dernier refuse d'écouter Aline faisant référence au rôle que Pierre a joué en tant que responsable de force de l'ordre.
Groupe 3	Quand Madame Morival a envoyé 10.000 gourdes à Mesia. Quand le juge voit que Mesia a raison et que l'influence de Madame Morival l'empêche d'assumer sa responsabilité.
Groupe 4	Quand Aline demande à son père d'assumer sa responsabilité.
Groupe 5	Quand le juge, le père de Aline la Policière, parle comme quelqu'un qui ne croit pas dans la Justice et qui n'est pas près pour rendre justice à Mesia.

3- Quel type d'action civique pourrait-on mener en tant que journaliste et citoyen/citoyenne pour changer les comportements négatifs, et renforcer les comportements positifs des autorités locales ?

REPONSES DES GROUPES

Groupe 1	Organiser des émissions d'éducation civique.
Groupe 2	Réaliser des émissions d'éducation civique sur les droits et devoirs des juges et de la Police.
Groupe 3	Réaliser des émissions de sensibilisation sur l'éducation civique et les principes sur lesquels doivent fonctionner les autorités.
Groupe 4	Réaliser des émissions sur le rôle des autorités.
Groupe 5	Motiver et sensibiliser la population à travers une série d'émission sur le rôle des autorités dans la communauté.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

JOUR 5 : Mercredi 19 février 2003

Module 7 : Décentralisation : Son importance et son cadre d'opération.

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 7 de Kadejak nan Ans Mari où Mesia était obligée de se rendre jusqu'à la Direction départementale de la Santé pour trouver un certificat affin de donner au juge. Cet épisode traite de l'importance de la décentralisation.

Développement du module

Ce module a été développé à travers un exercice :

Ecoute active et Panel

Cet exercice consistait à faire écouter aux participants l'épisode 7 et réaliser un panel avec trois volontaires : Un journaliste et deux invités. Pour ce faire le formateur laisse les participants dans la grande salle et organise cette fois-ci l'ambiance radiophonique sans la camoufler.

Le panel devait se dérouler autour du thème suivant :

Thème : Comment les médias communautaires peuvent-ils contribuer à des actions civiques susceptibles de rendre effective la décentralisation au niveau local ?

Réalisation du panel :

Les trois volontaires prennent siège devant les autres participants.

Le salut les auditeurs et auditrices, présente le thème puis les panélistes.

Chacun des panélistes fait sa présentation :

Le premier a défini la décentralisation tout se référant à la situation de Mesia victime du viol qui était obligé de laisser la communauté pour aller chercher ailleurs le certificat médical

Le second a tenté d'établir la différence entre la décentralisation et la concentration ce qui n'a pas été faite puisqu'il les a confondues à un certain moment.

Sur la contribution des radios communautaires en terme les deux panélistes ont abondé dans le même sens à savoir :

- Réalisation des émissions sur la Participation Citoyenne.
- Accorder l'audience aux autorités locales.
- Informer la population sur ce que dit la loi sur la décentralisation et le rôle des autorités locales.

Commentaires des participants :

Ils ont critiqué le journaliste d'avoir trop s'écarter et de n'avoir pas été clair et précis dans ses questions. Ils ont relevé un problème de transition chez le journaliste quand il devait accorder la parole d'un panéliste à un autre.

Remarques :

A la fin le formateur Gracien JEAN a fait un mini exposé en mettant l'accent sur la différence qu'il entre la décentralisation et la déconcentration :

La décentralisation qui se définit suivant le petit résumé du guide des participants, comme étant un transfert d'une partie du pouvoir des autorités centrales aux autorités locales

La déconcentration qui consiste à déconcentrer les services et les rendre accessibles à la population dans sa communauté.

Il a ensuite insisté sur le fait que la ***décentralisation est liée au phénomène de pouvoir en terme de décisions*** et ***la déconcentration en terme de services accessibles à la population***.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Module 8 : Gouvernance.

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 8 de Kadejak nan Ans le Magistrat communal rencontre le juge et lui demande de faire son travail dans le cas de Mesia. Cet épisode fait un plaidoyer pour la bonne gouvernance dans la gestion des affaires de l'Etat.

Développement du module

Ce module a été développé à travers un exercice:

Ecoute active et Travaux en sous-groupe.

Cet exercice à consistait à faire écouter aux participants l'épisode 8 et ensuite les répartir en cinq sous-groupes pour travailler sur deux questions.

1- D'après vous quels sont les faits qui caractérisent dans l'épisode 8 une mauvaise gouvernance de la chose publique ?

REPONSES DES GROUPES

Groupe 1	La rencontre du juge avec le Magistrat quand ce dernier lui a dit de donner justice en toute indépendance dans l'affaire de Mésia. Quand Aline a fait savoir à l'agent Pierre que Mésia a porter contre lui l' Inspection Générale de la Police.
Groupe 2	La conversation entre le Magistrat et le Juge. La discussion entre les deux policiers Aline et Pierre. Les leçons de Bwapiwo.
Groupe 3	La discussion entre les deux policiers Aline et Pierre.
Groupe 4	Quand le juge n'a pas accepté le certificat médical présenté par Mésia.
Groupe 5	La conversation entre les deux policiers Aline et Pierre.

2- Quel type d'actions civiques envisageriez- vous pour influencer les autorités locales vers l'adoption des règles de bonne gouvernance ?

REPONSES DES GROUPES

Groupe 1	Sensibiliser les citoyens à travers des émissions sur les droits et les devoirs du citoyen en matière de bonne gouvernance.
Groupe 2	Encourager à travers des émissions, les responsables de l'Administration présenter à la population des rapports sur leur gestion.
Groupe 3	Réaliser des émissions sur la gouvernance.
Groupe 4	Réaliser des émissions d'éducation civique
Groupe 5	Réaliser des émissions sur les droits et la loi en matière de gouvernance.

Commentaires des participants

Les participants n'ont pas fait de commentaires sur ce thème, ils estiment qu'ils l'ont bien compris. Toutefois ils pensent que ce thème a un grand un enjeu politique par rapport à la gestion des autorités locales actuelles.

A ce moment les deux formateurs ont intervenu pour les rassurer qu'il n'y aura pas de problèmes toutes les fois qu'ils réalisent bien leur intervention sans attaquer qui que ce soit.

Remarques

A la fin le formateur fait un mini exposé contenu dans le guide du participant en mettant l'accent sur la gouvernance et de ses trois dimensions :

1- La gouvernance économique qui recouvre les prises de décisions qui ont une incidence sur les activités du pays et ses relations économiques avec les autres pays.

2- La gouvernance politique qui est le processus de prise de décisions concernant l'élaboration des politiques.

3- La gouvernance administrative qui est le système de mise en œuvre des politiques. »

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Module 9 : Elections libres et honnêtes.

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 9 de Kadejak nan Ans où il y a de grandes agitations et de mobilisations électorales. Cet épisode fait ressortir l'importance de la réalisation des élections libres et honnêtes dans la recherche de la stabilité politique.

Développement du module

Ce module a été développé à travers un exercice:

Ecoute active et Préparation de reportage

Cet exercice consistait à faire écouter l'épisode 9 aux participants et ensuite les répartir par radio pour réaliser le travail sur deux questions :

1- Recherchez suivant l'épisode 9 les points essentiels qui pourront faire l'objet d'un reportage électoral.

REPONSES DES GROUPES

Radio Clofa Pierre	La conversation de madame Morival avec Orelien sur sa campagne électorale L'intervention de Docteur André dans la réunion sur le fonctionnement des institutions. Il faut envoyer des personnes sérieuses pour nous représenter. Quand la policière Aline dit à l'agent Pierre que l'affaire de Mésia doit être réglée.
Radio Lakay	Le fait que Madame Morival offre de l'argent à Orelien pour sa campagne électorale L'intervention de Dr André sur l'importance du vote. Quand le policier Pierre fait comprendre à la policière Aline que c'est Madame Morival qui organisera les élections dans Ans Mari.
Radio La Vallée	La conversation de madame Morival avec Orelien sur sa campagne électorale La réaction d'Orelien face à Madame Morival.
Radio Flambeau	L'intervention de Dr André sur la question du vote qui ne doit pas être vendu. Les leçons de Bwapiwo.
Radio Anse-à-Pitre	Quand Aline a dit à Pierre que l'affaire de Mésia doit être réglée. L'intervention de Dr André sur la nécessité de choisir des candidats compétents et sérieux. Les leçons de Bwapiwo
Radio SAKA	La conversation de madame Morival avec Orelien sur sa campagne électorale La rencontre de Dr André avec les membres du Groupement. Les réflexions de Bwapiwo.
Radio ZETWAL	Les leçons de Bwapiwo.
Radio Communautaire Belle-Anse	La rencontre de Dr Andre avec les membres du groupement.

Radio Echo 2000	L'intervention de Dr Andre en disant : Ne vendez pas votre vote, c'est sur votre droit de vote qu'il faut se mobiliser, faire des revendications et appuyer la constitution. L'intervention de la policière Aline : « Quand vous croyez dans des élections organisées avec l'influence des grands notables politiques, dans les magouilles, le pays sera toujours dans de mauvaise situation ».

2- Faites ressortir les grands points qui pourraient entrer dans la conclusion de votre reportage

REPONSES DES GROUPES

Radio Clofa Pierre	Les leçons de Bwapiwo.
Radio Lakay	Les élections réalisées dans les magouilles peuvent avoir des conséquences sur l'avenir de la démocratie.
Radio La Vallée	Election est le seul moyen qu'il y a pour que la population choisisse le représentant qu'elle veut. Il est clair pour tout le monde que la façon dont a parlé Madame Morival est en contradiction avec la loi. De ce fait tous les citoyens doivent participer aux élections pour choisir des dirigeants sérieux et honnêtes affin de changer le visage de la communauté.
Radio Flambeau	Le moment est arrivé pour que tous les citoyens sachent que voter est un devoir civique.
Radio Anse-à-Pitre	Après les élections nous veillerons toujours pour qu'il n'y ait pas de fraudes dans le comptage. S'il y a fraudes nous ne le cacherons pas.
Radio SAKA	Election est une belle chose, voter c'est un droit de chaque personne et aussi une responsabilité de chaque citoyen. C'est quand les citoyens sont informés et formés, prennent conscience qu'ils ne vendront pas leur vote en échange de la nourriture.
Radio ZETWAL	Quand vous avez fini de voter, il faut veiller pour qu'il n'y ait pas de magouilles Ne vendez pas votre vote en échange de l'alcool, de l'argent et du pouvoir
Radio Communautaire Belle-Anse	Il est temps que les citoyens sachent leur droit de vote.
Radio Echo 2000	Tous les citoyens doivent comprendre que leur vote est important s'ils veulent que les choses changent dans le pays. Et s'ils ne votent pas ce sont les autres qui voteront à sa place. Ainsi tous les citoyens qui ne vendront pas leur vote, doivent se mettre prêts pour empêcher les magouilles électorales. C'est dans la solidarité avec de bonnes preuves qu'on arrivera à dénoncer les magouilles électorales.

Commentaires des participants

Les participants ont surtout fait des discussions sur les conséquences des élections du 21 mai 2000. Ils sont unanimes sur le fait que les fraudes étaient massives, toutefois il n'y avait pas jusqu'à nos jours de documents publiés venant avec des preuves. Peut être par manque de structures des partis politiques. Ils pensent que les partis et les organisations d'observation électorale doivent une formation en matière de rédaction de documents électoraux pour pouvoir bien renseigner le public sur les fraudes et autres irrégularités électorales.

Remarques :

A la fin le formateur Gracien JEAN a demandé aux participants de lire le résumé du guide concernant les élections notamment les quelques conditions et mesures pour qu'il y ait des élections libres et honnêtes :

- Un organisme électoral crédible et compétent ;
- Une loi électorale claire et équitable ;
- Un mode de calcul bien défini, clair, connu et accepté par les compétiteurs électoraux et les instances d'observation électorale domestique et internationale ;
- Un code de conduite régissant les comportements des compétiteurs électoraux ;.
- Etablissement des bureaux d'inscription des électeurs et de vote dans des lieux sécuritaires, connus de tous et de toutes ;
- Traitement égal dans le financement des partis politiques ;
- Traitement égal pour les partis politiques dans les espaces de média de l'Etat ;
- Libre circulation des candidats pour leur campagne électorale ;.
- Publication rapide des résultats.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

JOUR 4 : Jeudi 20 février 2003

Module 10 : Rôle des partis politiques.

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 10 de Kadejak nan Ans où la tension monte sur les questions électorales et sur le fonctionnement des partis politiques. Cet épisode fait ressortir l'importance et le rôle des partis politiques dans un système démocratique.

Développement du module

Ce module a été développé à travers un exercice:

Ecoute active et Flash

Cet exercice consistait à faire écouter l'épisode 10 aux participants et ensuite les répartir par radio pour réaliser un flash qui ne doit pas excéder sur le sujet suivant :

Suivant l'épisode 10 préparez la diffusion d'une information électorale en un Flash de 3 minutes.

Résultats

Sur les neuf textes présentés ceux de radio Belle-Anse et de Clofa Pierre ont respecté en grande partie les éléments qui constituent un flash.

Radio Communautaire Belle-Anse

Flash

Orélien , un candidat à la députation pour la ville a reçu très tôt dans la matinée plusieurs balles venant des individus que la population n'a pu identifier. Pour le moment il reçoit des soins au Centre de Santé de Ans Mari

Cet acte est commis tout de suite après qu'Orelien a accepté de témoigner sur le dossier de viol de Maxo Morival

Mesdames, Messieurs restez brancher sur le 94.9FM, au moment opportun nous vous donnerons plus d'information sur ce dossier.

Radio Clofa Pierre

Flash

Mesdames, Messieurs, Bonjour !

C'est flash info qui est rentré chez vous chaque jour à cette heure. Le candidat Orelien a reçu hier soir deux balles des individus non identifiés pendant qu'il rentrait chez. Pour le moment il reçoit des soins à l'Hôpital Général

Restez brancher pour plus d'informations dans le journal

Commentaires des participants

Les participants attendaient les commentaires de Rommel sur les textes. En ce sens Rommel a rappelé pour les participants les trois questions clefs : Qui ? Qui ? Où ?. Ce que les textes de Radio Belle-Anse et Clofa Pierre ont respecté malgré certaines imperfections dans le contenu.

Remarques :

Il faut souligner qu'il y a une grande discussion sur le fonctionnement et le rôle des partis politiques au cours de laquelle les participants ont fait ressortir leur point de vue :

Constats :

- Les partis politiques dans leur structure, fonctionnent comme un héritage. Ce sont les mêmes dirigeants qu'on retrouve à la tête des partis. C'est aussi une entreprise personnelle.
- Les partis ressemblent à des clans politiques, c'est la dictature interne.
- Il n'y a pas de démocratie interne.
- Absence d'une idéologie politique claire
- Pas de projet de société clairement défini
- Absence de base dans le milieu rural. Les partis pénètrent le milieu rural que de manière conjoncturelle ou contextuelle (période électorale, crise politique)
- Le fonctionnement des partis dépend de l'extérieur.
- Pas de discours politique qui puisse pénétrer les masses.

Proposition de solutions :

- Restructurer les partis
- Former les cadres et les militants.
- Recycler les leaders
- Réglementer le fonctionnement des partis.
- Financer les partis.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Module 11 : Solidarité citoyenne.

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 11de Kadejak nan Ans où il y a une grande mobilisation citoyenne pour soutenir la cause de Mésia. Cet épisode fait ressortir

l'impact positif de la solidarité citoyenne dans le fonctionnement d'une communauté et dans la lutte contre l'impunité.

Développement du module

Ce module a été développé à travers un exercice:

Ecoute active et Simulation d'une interview

Cet exercice consistait à faire écouter l'épisode 10 aux participants et ensuite demander à deux participants de se porter volontaires pour la simulation.

Déroulement de l'exercice

Après l'audition de l'épisode 11, deux participants dont une femme dans le rôle de Mésia la victime et un homme dans le rôle du journaliste.

La simulation est faite sans camouflage de studio ce pour mettre aux participants d'observer le déroulement de l'interview et faire des commentaires.

L'exercice s'est bien déroulé, les deux participants étaient dans la peau du personnage surtout la femme qui jouait le rôle de Mésia qui paraissait traumatisée et avait fait semblant de pleurer au cours de l'interview. Cependant les critiques allaient vers le journaliste au niveau technique.

- Manque de préparation
- Pas de gestion du temps
- Il n'a pas mis en confiance Mésia qui n'avait pas cessé de pleurer.
- Pas de questions clefs à Mésia.

Concernant la dernière remarque des participants, Rommel a intervenu pour donner quelques notions techniques en matière d'interview en insistant sur les questions clefs que le journaliste devait adresser à la victime:

Quoi ? Quand ? Où ?

Comment est l'état de votre santé ?

Les démarches effectuées ?

Y- avait-il un témoin ?

Comment avance le dossier?

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

Module 12 : Action civique.

Brève présentation du module

Ce module coïncide avec l'épisode 12 de Kadejak nan Ans où il y a la mobilisation citoyenne, la prise de conscience du juge et du policier Pierre aboutissent à l'arrestation de Maxo Morival pour le viol de Mésia et aussi son implication dans l'attaque par balles contre Orelien. Cet épisode fait ressortir la nécessité pour les citoyens de transformer leurs revendications à travers des moyens non violents comme l'action civique.

Développement du module

Ce module a été développé à travers un exercice:

Ecoute active et Travaux en sous-groupe

Cet exercice consistait à faire écouter l'épisode 12 aux participants et ensuite les répartir par radio pour réaliser les travaux en sous-groupe.

Les travaux consistaient pour chaque radio de présenter un plan d'action en terme de suivi de la formation reçue. Cependant chaque radio n'a pas pu présenter un plan d'action en raison des contraintes d'ordre administratif. Certains participants pensaient qu'ils ne pouvaient pas le faire sur place par rapport à leur programmation déjà établie.

Tableau : Radios qui ont soumis des de Plan d'Action.

Radios	Actions	Quand ?	Ressources	Moyens de contrôle et d'évaluation
Radio Communautaire Belle-Anse.	Emission : Droits et devoirs du citoyen	 Mars	Documents Cadre de réflexion	Micro-ouvert
	Débat	Mars	Autorités locales Secteurs de la société civile	Micro trottoir
	Table ronde	Avril	Membres d'organisation	Micro trottoir
	Emission : Justice/Police		 Autorités policières Juge - Avocats	Micro-ouvert

Radio SAKA	Emissions: Santé	Mars	Documents de support Spécialiste Agent de santé Femme sage Membre de la Communauté	Enquête Micro trottoir Correspondances
	Société	Mars	Documents de support Défenseurs des droits humains Organisation de jeunes Professeurs L'église	Débat Panel Ligne ouverte Enquête Micro trottoir Correspondances
	Justice	Avril	Documents de support Autorités judiciaires Autorités policières La Mairie Organisations	Débat Conférence Panel Enquête Micro trottoir Participation communautaire
	Action civique	Avril	Documents de support Livres Cassette	Formation à distance Recyclage à distance Formation dans les écoles Enquête
Radio Flambeau	Documentaire sur le fonctionnement des entreprises publiques	? Par mois	Equipement sur la réalisation d'un documentaire radiophonique	Enquête Micro trottoir
	Emission sur le rôle de la police dans la communauté	? Une fois par semaine	Informations détaillées sur la Police Nationale	Correspondances Rencontre avec différents groupes.
	Emission sur la participation citoyenne	? Chaque samedi		
	Emission sur la Justice	Chaque jeudi	Etudes approfondies sur la Justice Organisations de la société civile	
	Emission sur l'importance du Congrès National	3 fois par mois		Enquête
RAI/Anse-à-Pitre	Emissions : Droits et devoirs du citoyen	Avril	Juge de la zone	Enquête
	Rôle et fonctionnement de la Justice.	Avril	Citoyen expérimenté sur le plan juridique	Correspondances
	Santé	Avril	Médecin de la zone	Correspondance
	Environnement	Avril	Agent agricole Un cultivateur expérimenté	Micro-ouvert
	Décentralisation	Avril	Documents	Enquête

				Correspondances
Radio ZETWAL	Emissions : Rôle et fonctionnement de la Police.	Avril	Documents Spécialiste	Enquête Correspondances Micro-ouvert Micro trottoir
	Rôle et fonctionnement de la Justice.	Juin	Documents Spécialiste	Enquête Correspondances Micro-ouvert
	Décentralisation	Juillet	Documents Intervenants	Enquête Correspondances
	Responsabilité chaque citoyen sur leurs droits et devoirs.	Septembre	Documents Intervenants Spécialistes	Enquête Correspondances Micro trottoir
	Elections libres et honnêtes	Novembre	Documents Intervenants Spécialistes	Enquête Correspondances
RDV/La Vallée	Des émissions relatives à l'éducation civique.	Mai	Responsables d'institution publique Représentants de la société civile	Micro trottoir Ligne ouverte
	Organiser des conférences/débats avec plusieurs invités responsables et des citoyens. Diffusion en direct ou en différée.	Mai	Intervenants Responsables Simples citoyens	Micro-ouvert Libre opinion Correspondances Enquête
Echo 2000	Des émissions d'opinion sur le rôle de l'Etat.	Radio non en onde provisoirement	Fonctionnaire public	Micro-ouvert Utilisation des informateurs
	Micro ouvert sur le fonctionnement de la justice.	?	Autorités judiciaires et policières	Micro-ouvert Utilisation des informateurs
	Micro trottoir sur la vie citoyenne.	?		Micro-ouvert

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

JOUR 5 : Vendredi 21 février 2003

Module 13 : Techniques journalistiques et production d'émissions.

Présentation du module

Ce module consistait à fournir un ensemble d'éléments de techniques journalistiques et de production d'émissions.

Développement du module

Ce module a été développé par Rommel Pierre à travers un exposé thématique et un travail d'analyse journaliste par radio.

Exercice : Rédaction et analyse de texte

L'exercice consistait à l'analyse de l'ensemble des épisodes du feuilleton.

Résultats des travaux

Radios	Analyses
Echo 2000	Sur le plan politique, le feuilleton nous permet de voir les critères auxquels doit répondre un candidat dans une société. Dans un système démocratique, ce sont dans les élections qu'on peut avoir le pouvoir. L'argent est un cancer qui ronge les institutions, la société lorsqu'on se sert de lui pour faire voter ou acheter la conscience des gens. Le feuilleton montre aussi comment il n'y a pas de transparence dans les décisions des autorités étatiques. Il y a la possibilité pour qu'un pouvoir traditionnel fasse place à un pouvoir moderne démocratique qui, fonctionne dans la transparence. Les autorités doivent accompagner les citoyens dans la recherche de la justice. Les décisions doivent être prises dans la transparence. Il est bon que le pouvoir soit décentralisé.

Radio Lakay	Le viol c'est un crime et une violence Le policier est un corrompu. Orelien est opportuniste Madame Morival est une corrompue Aline est une policière responsable Maxo est un agresseur et un criminel Ti René et Ti Renald deux complices de Maxo Dr André un homme respectueux ayant le sens du respect de l'éthique professionnelle Bwapiwo est un citoyen responsable Ans Mari est une communauté où les citoyens sont respectueux et solidaires. **Conclusion** : Le feuilleton a un caractère politique pendant que le mot élection domine la majorité des épisodes.
Radio Clofa Pierre	L'histoire de « Kadejak nan Ans Mari » montre la faiblesse qu'il y a dans les appareils de l'Etat lorsqu'une personne est victime et les difficultés pour elle de trouver justice. Le fonctionnaire de l'Etat refuse de prendre sa responsabilité en donnant service à celui qui le mérite comme dans le cas du policier Pierre et du Juge. C'est un feuilleton qui montre aussi, le problème qu'il y a quand on achète à coup d'argent la conscience des fonctionnaires de l'Etat, c'est de la corruption. Le feuilleton montre l'importance du grand rôle que doivent jouer les citoyens en faisant la solidarité pour exiger les responsables de l'Etat à prendre leur responsabilité car c'est l'argent de taxes des citoyens les paient, en ce sens ils doivent trouver des services Le feuilleton montre aussi le grand rôle que peut jouer la presse en donnant des informations objectives sur tout ce qui se passe soit dans les administrations de l'Etat ou dans la population. Le feuilleton est un moyen pour aider la population à connaître ses droits et devoirs.
Radio Communautaire Belle-Anse	Le feuilleton met en évidence une situation que l'on vit presque chaque jour dans le pays. Le feuilleton la forme de gestion de l'Etat (injustice, corruption) Le feuilleton montre les différents types de policier qu'il y a dans l'institution policière lorsqu'on considère le comportement du policier Pierre est contraire à celui de la policière Aline. Le feuilleton nous montre la voie par laquelle nous pouvons trouver justice quand nous

	nous organisons. Le feuilleton nous montre un aspect politique où sans le témoignage de Orélien, candidat à la députation, Mésia n'aurait pas trouvé justice. Le feuilleton montre la responsabilité de chaque citoyen dans une communauté. Le feuilleton montre qu'il doit y avoir transparence dans la prise de décisions des institutions de l'Etat. Le feuilleton montre comment une autorité de l'État qui magouille peut perdre sa valeur et sa crédibilité en exemple les propos de Maxo à l'endroit du policier quand celui-ci procédait à son arrestation. Le feuilleton montre l'importance de la décentralisation.
Radio SAKA	Sur le plan politique : Le feuilleton montre c'est celui qui a de l'argent et du pouvoir qui oriente et qui contrôle le jeu électoral et la corruption qu'il y a dans l'Etat. Sur le plan social : Le feuilleton montre que dans la société on cache les choses ou on achète la conscience avec de l'argent. Sur le plan juridique : Le feuilleton montre que l'on vend la justice à celui qui a de l'argent. Sur le plan économique : Le feuilleton montre que les personnes qui sont placées pour donner des services, sont obligées d'être dans la corruption en raisons des problèmes économiques.
Radio Flambeau	Nous avons relevé un aspect négatif sur le fonctionnement de la police qui n'avait pas répondu à sa mission « Servir et Protéger» Un aspect juridique où la police et la justice passent à mi-chemin dans les questions de flagrant délit. Un aspect social qui réclame une décentralisation effective pour que les citoyens puissent trouver les services qu'il faut. Un aspect moral en terme de mobilisation des organisations de la société civile dans le cas de Mésia. Nous avons identifié un aspect civique lorsque nous faisons référence à la responsabilité des citoyens. Un aspect politique lorsqu'on montre que ce sont l'argent, l'alcool et la nourriture que les gens doivent trouver pour qu'ils votent.
RAI/Anse-à-Pitre.	Aspect social dans la sens du viol de Mésia par Maxo. Aspect civique dans le sens de la formation civique des citoyens. Aspect juridique dans le sens que la justice doit s'efforcer de donner la justice à tout le monde comme dans le cas de Mésia.

	Aspect politique dans le sens de la corruption. Aspect démocratique dans le sens de la liberté d'expression où Mésia n'avait pas peur de parler. Aspect de gouvernance dans le sens que les affaires de l'Etat doivent être gérées bien.
Radio ZETWAL	Episode 1 : Nous avons identifié plusieurs types de policier. Episode 2 : Nous avons identifié l'irresponsabilité de l'Etat. Episode 3 : Nous avons vu qu'il n'y a pas de transparence. Episode 4 : Nous avons vu s'il y a solidarité et la mobilisation, la loi sera respectée. Episode 5 : Nous avons vu quand il n'y a pas de services, nous sommes obligés de l'acheter. C'est de la corruption. Episode 6 : Nous avons vu que tous les citoyens doivent défendre leur droit. Episode 7 : Nous avons que la décentralisation doit être faite, il faut que les papiers de l'Etat soient valables partout. Episode 8 : Nous avons que les autorités ne se pas des autorités pour leur compte. Episode 10 : Nous sommes arrivés à voir l'importance des partis politiques et qu'ils doivent nous présenter les candidats. Episode 11 : Nous avons vu que c'est la solidarité des citoyens qui peuvent aider à changer l'Etat. Episode 12 : Nous avons vu qu'il faut dénoncer les mauvais actes et c'est ce qui fait de nous de véritables citoyens.
Radio Diffusion Valéenne	***Aspect politique*** : Nous avons constaté qu'il existe une mentalité qui veut que les personnes qui ont de grands moyens économiques ont de l'influence sur les autres personnes de la société aussi sur les institutions comme celle de Madame Morival sur la Police et la Justice. ***Aspect économique*** : Nous avons vu que Madame Morival essayait d'utiliser tous les moyens qu'elle détienne pour faire taire Mésia et pour l'empêcher de faire des poursuites judiciaires contre Maxo. ***Aspect juridique*** : Nous avons vu que les juges sont corrompus et qu'ils ne donnent pas justice aux personnes n'ayant pas de grands moyens. Parfois ils ont peur de toucher un dossier qui risque de compromettre leur job. Ex : « ***Si ce n'était pas Madame Morival, votre père ne serait pas Juge de Ans Mar***i » dit le policier Pierre à la policière Aline. Aspect civique : Nous avons vu que la solidarité des citoyens peut changer le

	comportement des responsables de l'Etat. En ce sens nous nous référons à la scène où les femmes manifestaient devant le tribunal et quand Orelien avait décidé de témoigner pour Mésia.

IMPRESSIONS DES PARTICIPANTS

Les impressions des participants se situent à plusieurs niveaux :

De la méthodologie :

Ils pensent que la méthodologie utilisée est bonne, elle facilite la participation, les échanges et le développement de l'esprit critique.

Du niveau des formateurs :

Pour les participants, les formateurs étaient à la hauteur du travail qu'ils font et qu'ils entretiennent de bons rapports avec les participants dans le sens du respect mutuel. Les formateurs disent-ils ont l'esprit d'ouverture et le sens du partage du savoir et du savoir-faire qu'ils possèdent.

Des leçons apprises :

Ils pensent que ce séminaire leur a appris beaucoup de chose et renforcer ce qu'ils savaient déjà.

Du contenu :

Le contenu est approprié, ils répondent aux besoins en matière d'éducation civique.

Des documents :

Les matériels sont appropriés.

Du feuilleton :

Cet aspect a soulevé bien des questions, des préoccupations et des inquiétudes de la part des participants :

Le feuilleton est bien dans l'ensemble, mais sa diffusion aura de répercussions sur la vie politique des radios. Telles ont été les préoccupations et les inquiétudes soulevées par les journalistes de Radio Belle-Anse et de Echo 2000. A ce moment ils ont posé une question pertinente à Kim et à la représente de l'USAISD, Maria :

Que fera le RAMAK si un journaliste des radios communautaires est victime dans la diffusion du feuilleton et des émissions sur l'éducation parce que certains thèmes comme la corruption et la transparence mettront en question le comportement des élus et autorités policières et judiciaires dans certaines communes ?

Est-ce qu'il y a des séquences à ne pas diffuser suivant la ligne de la radio ? RAMAK va-t-il mettre une firme d'avocats pour protéger la radio par rapport au milieu ?

Maria : Nous savons qu'il y a un danger, mais nous sommes entrain de réfléchir sur la façon de protéger les journalistes.

Kim : Pas de garantie à ce sujet. La réalité va être les liens que vous tissez avec la communauté. Cependant il va y avoir une campagne de promotion avant.

Rommel : L'important de vous organiser en réseau. A ce moment vous aurez plus de force.

Gracien : Cela dépendra de la façon que vous animerez les émissions. L'essentiel c'est d'éviter d'attaquer les gens. Il important de développer par stratégie des liens de proximité avec les autorités locales pour faciliter votre travail.

NB : Par rapport à ces inquiétudes, un journaliste de **Radio Clofa Pierre** à suggérer à RAMAK ce qui suit :

> **« Le changement ne se fait pas du jour au lendemain, on ne peut pas négliger ces points. Il faut penser à rencontrer les autorités locales dans la campagne nationale de promotion du projet d'éducation civique. »**

EVALUATION DES PARTIPANTS

A la fin du séminaire, les participants ont passé un test d'évaluation. Ce petit test nous a permis d'évaluer le niveau de la compréhension du contenu par les participants. Après la correction du questionnaire, seulement 1 sur 27 n'a pas obtenu la juste moyenne qui est 6/12. Voir le tableau des résultats.

NOTES/ 12	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**
Participants /27	-	-		-	1	1	1	1	4	6	2	11
Participants/ %	0	0	0	0	3	3	3	3	14	22	7	40
Participants/Moyenne	**1 PARTICIPANT**					**26 PARTICIPANTS**						

D'une manière générale il y a eu une bonne compréhension du contenu.

EVALUATION DU SEMINAIRE.

A la fin un formulaire a été remis aux participants pour évaluer le séminaire dans tous ses aspects. Voir les résultats dans le tableau suivant :

CATEGORIES	Pas d'accord	Neutre	D'accord
I- Travaux en sous-groupes			
1- Le temps accordé en sous-groupe est suffisant :	**6**		**21**
2- Les travaux en sous-groupe m'ont permis de partager mes expériences et d'approfondir le thème	**2**		**24**
3- Les travaux en sous-groupes sont très utiles	**1**	**1**	**20**
II- Travaux en plénière			
1- Le temps accordé pour la présentation des rapports est suffisant.	**5**		**22**
2- Le temps accordé pour les discussions est suffisant.	**4**		**23**
3- Les éléments de clarification apportés par les formateurs sont clairs, précis et suffisants.	**1**	**1**	**24**
III- Exposés thématiques			
1- Les exposés sont clairs et correspondent aux modules traités.			**27**
2- Les exposés sont peu clairs et très confus.	**12**	**1**	**14**
3- Les exposés m'ont apporté de nouveaux éléments de connaissance.			**27**
4- A partir des exposés je peux organiser mon intervention dans des émissions sur l'éducation civique	**1**		**26**
5- A partir des exposés je peux améliorer mes reportages et réaliser des émissions sur l'éducation civique.		**1**	**26**
IV- Utilité des modules			
1- Les modules sur la Police et la Justice me seront utiles dans la réalisation d'émissions sur l'éducation.			**27**
2- Les modules sur la Transparence et la Corruption me seront utiles dans la réalisation d'émissions sur l'éducation civique.			**27**
3- Les modules sur la Société civile et les Droits humains me seront utiles dans la réalisation d'émissions sur l'éducation civique.			**27**
4- Les modules sur la Décentralisation et la Gouvernance me seront utiles dans la réalisation d'émissions sur l'éducation civique.			**27**
5- Les modules sur les Elections et les Partis politiques me seront utiles dans la réalisation d'émissions sur l'éducation civique.		**1**	**27**
6- Les modules sur la Solidarité citoyenne et l'Action civique me seront utiles dans la réalisation d'émissions sur l'éducation civique.			**27**
7- Les modules sur les Techniques journalistiques et Production d'émissions ont renforcé ma capacité professionnelle.		**1**	**27**

V- Supports didactiques			
1- Les documents de support sont suffisants	**5**	**2**	**20**
2- Les documents de support répondent aux besoins de la formation			**27**
3- Les documents de support ont facilité la réalisation des travaux en sous-groupes.		**1**	**26**
VI- Méthodologie			
1- La méthodologie utilisée a facilité la compréhension des exercices et des exposés thématiques.		**1**	**26**
2- La méthodologie utilisée a favorisé la liberté critique et les échanges entre les participants et aussi bien entre les participants et le/les formateurs.		**1**	**26**
3- La méthodologie utilisée est adaptée à la formation.		**1**	**26**
VII- Logistiques			
1- L'accueil est bien.	**1**	**1**	**25**
2- Le lieu d'hébergement est confortable.	**4**	**2**	**21**
3- La salle où s'est déroulée la formation est bien.			**27**

Tenant compte des scores positifs pour les différentes réponses de chaque rubrique on peut dire que le séminaire a atteint dans une large mesure ses objectifs.

CONCLUSION

Le séminaire a répondu aux attentes des participants. C'était un groupe de participants très dynamique et coopératif malgré les réticences du début. Toutefois il importe de souligner quelques points:

Points faibles	Points forts	Correctifs à apporter	Recommandations
Pas de points faibles à signaler	1-Participants dynamiques. 2- Bonne coordination de l'équipe 3- Bonne co-animation. 4- Bonne logistique	Néant	1- Organiser un séminaire de trois (3) jours spécifiquement sur les techniques journalistiques et production d'émission. 3- Accorder un support en Conseil technique pour faciliter l'exécution des Plans d'Action.